



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 50 (1952), p. 89-98

Jacques Schwartz

Inscriptions et objets de l'époque romaine et byzantine, trouvés à Tôd [avec 1 planche].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710915	<i>Tebtynis VII</i>	Nikos Litinas
9782724711257	<i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i>	Jean-Charles Ducène
9782724711295	<i>Guide de l'Égypte prédynastique</i>	Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant
9782724711363	<i>Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)</i>	
9782724710885	<i>Musiciens, fêtes et piété populaire</i>	Christophe Vendries
9782724710540	<i>Catalogue général du Musée copte</i>	Dominique Bénazeth
9782724711233	<i>Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 40</i>	Emmanuel Pisani (éd.)
9782724711424	<i>Le temple de Dendara XV</i>	Sylvie Cauville, Gaël Pollin, Oussama Bassiouni, Youssef Hamed

INSCRIPTIONS ET OBJETS
DE
L'ÉPOQUE ROMAINE ET BYZANTINE, TROUVÉS À TÔD
(avec une planche)
PAR
JACQUES SCHWARTZ.

INV. 2428.

Tête d'homme trouvée dans l'enclos du temple d'Évergète II, sensiblement au niveau du sol du temple, dans les fondations d'un mur de maison byzantine. Il est probable, dans ces conditions, qu'elle appartenait à une statue ou un buste placé dans le temple ou ses environs immédiats. Sculptée dans un grès de couleur grisâtre, elle mesure 0 m. 35 de hauteur et se trouve donc être un peu plus grande que nature.

Elle est assez bien conservée; il ne manque qu'une partie de la pommette droite et de l'arcade sourcilière de l'œil droit, ainsi, naturellement, que les yeux de verre ou de métal qui ont sauté, laissant les orbites creuses; la barbe et le cou portent des traces d'éraflures; des veines, sensiblement rectilignes, de la pierre rayent la pommette gauche et strient le front par deux fois.

La bouche aux lèvres sinueuses et assez charnues est surmontée d'une moustache qui retombe et se perd dans une barbe frisée, pleine sous le menton et taillée en un collier épais le long des joues. Alors que le haut du visage, au nez régulier et au front légèrement fuyant, est indifférent, le bas donne une impression de tristesse qu'accentue peut-être la longue courbe de la moustache qui, peu travaillée, ne manque pas d'une certaine rudesse.

Tandis que la barbe est traitée, depuis le haut des tempes, en flocons courts et irréguliers, les cheveux offrent des détails remarquables. S'ils

descendent assez bas dans la nuque, ils s'arrêtent brusquement, comme en surplomb, au-dessus du front qu'ils envahissent à peine, après une très légère proéminence due sans doute au bandeau qui, parti du haut de la nuque, serre la tête en passant en haut du front. Le détail le plus caractéristique réside dans la manière dont est traitée la chevelure ; elle est faite d'un certain nombre de petits carreaux plutôt grossiers, en forme de tête de clous,

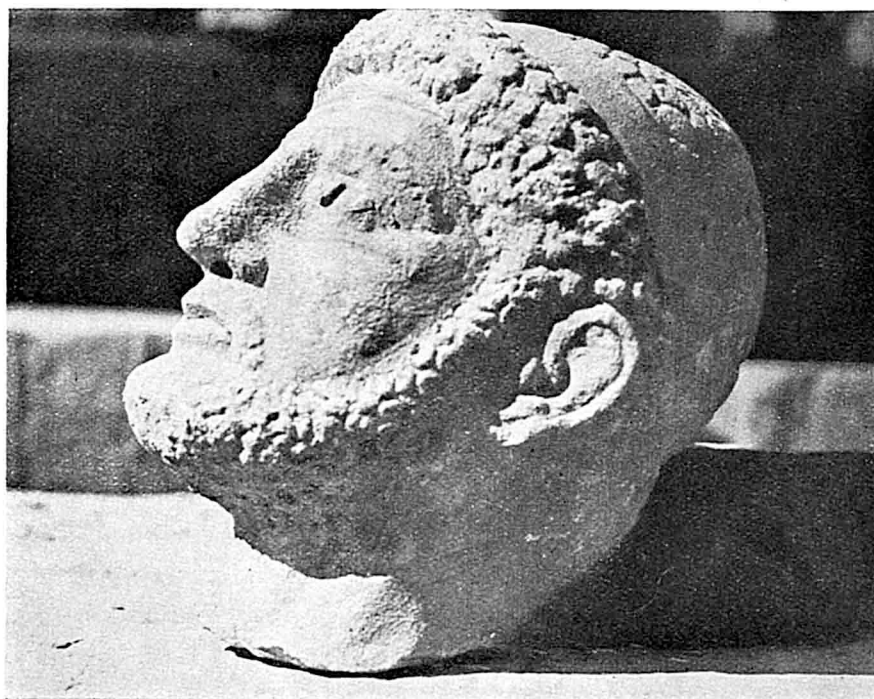


Fig. 1 a.

au nombre d'environ deux douzaines pour les premiers rangs au-dessus du bandeau et séparés par des entailles assez profondes.

A notre connaissance, rien de semblable n'a encore été trouvé en Égypte pour l'époque gréco-romaine. Cette manière de rendre les cheveux évoque la chevelure en damier des premières dynasties égyptiennes et celle du cavalier Rampin pour la période archaïque de l'art grec. Aussi serait-on tenté de dater la tête du ^{II}^e siècle ap. J.-C. et plus particulièrement du règne d'Hadrien qui favorisa l'archaïsme dans l'art. Des très nombreux portraits d'Hadrien

qui nous ont été conservés et qui diffèrent sensiblement les uns des autres, aucun ne peut être rapproché de manière satisfaisante de la tête de Tôd.

Fr. Poulsen, à qui nous avons communiqué des photos en octobre 1946 admettait encore, eu égard aux retards de la mode en province, comme date possible le règne d'Antonin le Pieux. L'iconographie de l'Égypte romaine est pratiquement inexistante et, de plus, la catégorie à laquelle appartient le personnage est difficile à déterminer. On ne peut admettre de statue de quelque deux mètres que pour un empereur ; or cette hypothèse est à exclure. Ramenés à voir dans la tête en question le fragment d'un buste, nous sommes



Fig. 1 b.

gênés par le bandeau qui n'appartient normalement qu'à un personnage en train de sacrifier⁽¹⁾, ce qui ne saurait être le cas ici.

Dans ces conditions, il faut admettre qu'une autre fonction requérait la présence d'un bandeau sur les cheveux. De hauts personnages qui, à cette époque, pouvaient mériter un buste, nous n'en voyons que deux : le préfet et l'*archiereus* qui eurent tous deux part aux travaux dans le temple qu'implique l'existence de cartouches d'Antonin le Pieux⁽²⁾ ; notre préférence va nettement au grand-prêtre dont il n'y a pas lieu de s'étonner qu'il ait porté un bandeau comme signe de sa charge. Nous connaissons deux noms

⁽¹⁾ Cf. Suet., *Titus*, 5.

V, p. 145-146, et Bisson de la Roque, *Tod*

⁽²⁾ Cf. Gauthier, *Le livre des rois d'Égypte*, (1934-1936), p. 152.

de grands-prêtres qui se succèdent sous Antonin : Flavius Mélas et Claudius Agathoclès ⁽¹⁾. Il est possible que ce soit l'un des deux que représente notre tête ⁽²⁾.

INV. 497.

Fragment de pierre tombale. Hauteur : 0 m. 31, largeur : 0 m. 40.

εις] θεος ο βοηθῶ
 μνημει]ον απα
] μοναχ[ου

Traces d'une quatrième ligne (signes symboliques?). Pour les restitutions, cf. le Recueil de G. Lefebvre, p. xxvii-xxviii et nos 391, 414, 454.

INV. 2431.

Stèle funéraire de 0 m. 48 de hauteur sur 0 m. 22 de largeur, très abîmée sur la droite; il ne reste plus rien des lignes 8 et 9. De la date qui commençait sûrement avant la ligne 10, on peut affirmer seulement que le terme « in-diction » y figurait, ce qui nous empêche de la dater plus bas que la fin du vi^e siècle.

Après une croix dont les branches se terminent en flèche renversée ⁽³⁾, on lit :

υπερ εμ-
 νημης κα[ι
 αναπανσ[εως
 . μακαρι[ο]υ
 5 απα Γα. [. .].

⁽¹⁾ Cf. OTTO, *Priester und Tempel*, I, p. 174; P. W., art. *Flavius* (n. 134) et P. I. R. (Groag-Stein), art. : *Claudius Agathocles*.

⁽²⁾ Mars 1951. Dans une statue de la Niké-Némésis dont la partie inférieure a été trouvée aux fouilles de Qaṣr-Qārūn en octobre-novembre 1950, la chevelure de l'ὑβριστής, que la Némésis écrase, est traitée de la même

manière que celle de la tête de Tōd. Plusieurs indices d'un autre ordre permettent de dater la statue de l'époque d'Hadrien, ce qui vient à l'appui de la date proposée ci-dessus.

⁽³⁾ Cf. DE BOCK, *Matériaux pour servir à l'archéologie de l'Égypte chrétienne*, p. 37, fig. 44.

.ι αναχω[ρη-
7 τ]η(?) μη..[

10 ..]της ιωδ[..
..]πι της [....
..]ο εστω [..
ε]ν μηνι .[
..].. κς

L. 5 : Τα est impossible pour un nom d'homme. En confrontant avec les nos 198, 340, 410 et 427 du Recueil de Lefebvre, on peut proposer aux lignes 4 et suivantes : Ο μακαριος | απα Γα.... | .ι αναχωρ(ητης) ε|κοι-
μηθη [...

L. 13/14 : ε]ν μηνι μ[ε|σο]ρς κς? La date devait aller, au moins, de la ligne 9 jusqu'à la fin.

L'orthographe est barbare et la gravure grossière. La datation ne correspond à aucune formule connue par les recueils de Lefebvre et Togo Mina. Quant à la formule banale du début, elle n'apparaît dans aucune des nombreuses stèles funéraires d'Erment ⁽¹⁾, qui devraient être d'un style voisin.

Cette stèle concerne un anachorète et, rapprochée de la précédente, elle confirme l'existence à Tôd d'un couvent, peut-être distinct du Deir actuel et situé près du temple. On a d'ailleurs trouvé, en janvier 1948, une tombe de prêtre ou de moine dans le terrain de fouilles ⁽²⁾.

INV. 2437.

Plaque à peu près carrée (0 m. 205 × 0 m. 22) en marbre (?), cassée en 5 fragments inégaux.

Au centre, trou peu profond qu'entourent huit autres trous semblables, formant un octogone dont les côtés parallèles aux bords de la plaque sont moins longs que les quatre autres et dont les sommets sont distants du centre de huit centimètres en moyenne.

⁽¹⁾ Sauf au n° 410 du Recueil de Lefebvre où elle est plus complète.

⁽²⁾ Cf. aussi BISSEAU DE LA ROQUE, *op. cit.*, p. 182.

Vers l'un des bords, très mal gravé : *τοπος*, sur le bord voisin, en caractères un peu plus grands : *σρατικε* (?). L'utilisation de cette plaque d'époque byzantine reste mystérieuse : elle était destinée peut-être au culte, car les huit sommets de l'octogone peuvent aussi dessiner une croix.

INV. 2438.

Fragment de forme irrégulière sur les deux faces duquel se trouvent des restes d'inscription latine. La première en date des inscriptions mesure



Fig. 2.

0 m. 16 dans sa plus grande largeur et 0 m. 15 dans la plus grande hauteur et contient trois lignes de quelques lettres chacune. Les caractères de la seconde ligne, les seuls qui soient entiers, mesurent 0 m. 05 de hauteur et l'intervalle entre les lignes est de 0 m. 025, soit respectivement 2 pouces et 1 pouce ⁽¹⁾; ils sont très réguliers et fort beaux.

On lit :

]EP[
]NEPQ[
]TRIBP[

⁽¹⁾ Cf. SEGRÉ, *Metrologia*, p. 141 et LITTRÉ, *Dictionnaire*, s. v. : pied (n° 23).

La première ligne contenant nécessairement une forme du mot « *nepos* », nous obtenons, après élimination, la restitution suivante qui attribue le fragment au règne de Marc-Aurèle ⁽¹⁾ :

IMP CAES DIVI ANTONINI PII FIL DIVI HADRIANI N]EP[OTI
DIVI TRAIANI PARTH PRONEPOTI DIVI NERVAE AB]NEPO[TI
M AURELIO ANTONINO AUG ARMENIACO PONT MAX] TRIB P[

Jusqu'à hauteur du début visible de la première ligne, nous comptons donc respectivement 38, 38 et 37 lettres ; devant cette régularité, il semble difficile d'admettre que le nombre des puissances tribunicienes ait figuré à la ligne 3 s'il faut lire P[OT et dans ces conditions nous proposerions de lire P suivi du chiffre le plus court possible qui, en l'occurrence, ne peut être que XX (les mentions habituelles relatives au consulat, etc., débuteraient à la ligne 4 ⁽²⁾, suivies peut-être de la titulature de Verus).

La vingtième puissance tribunicienne de Marc-Aurèle débute fin 165 et comme l'empereur deviendra *Parthicus maximus* et *Medicus* après mars 166 ⁽³⁾ et avant juillet de la même année ⁽⁴⁾, c'est du premier tiers de 166 qu'il conviendrait de dater l'inscription ; de toutes façons, les limites sont 164-166.

Bien que rien jusqu'ici n'ait signalé l'existence d'une garnison à Tôd, ce n'est qu'à des soldats que l'on peut attribuer cette dédicace en latin dont la largeur primitive était légèrement supérieure à 1 m. 50. Il ne peut s'agir, vu les dimensions, que la dédicace d'un édifice, gravée peut-être sur le linteau de la porte d'entrée, sans que l'on puisse dire si elle avait un lien quelconque avec le temple.

L'autre face, qui a pris à peu près l'aspect d'un triangle équilatéral de 0 m. 12, contient la dernière ligne d'une inscription latine en caractères plus fins de 0 m. 035 à 0 m. 04 de hauteur. Étant donnée la place du fragment du recto dans l'ensemble de l'inscription, il ne fait pas de doute que nous avons au recto aussi une fin de ligne ; il n'en reste que sept lettres :

] . ASSIC V[

La dernière lettre est assez détachée des précédentes ; la première est presque certainement un M ; le C pourrait être aussi un G.

⁽¹⁾ Cf. DESSAU n° 360 ou *CIL* VIII, 6701.

⁽³⁾ CAGNAT, *Épigraphie*, p. 185.

⁽²⁾ Cf. *B.G.U.* 74.

⁽⁴⁾ *P. Fior.* 382, l. 67 sq.

Bien que les deux S ne soient pas autrement séparés, nous proposons la lecture : HER]MAS SIG(nifer) V(otum) [S(olvit); c'est une finale normale de dédicace et l'abréviation de *signifer* est bien connue ⁽¹⁾.

Cette seconde inscription militaire est intéressante parce que, n'ayant été possible qu'après la destruction de la grande dédicace, elle se place, au plus tôt, dans les années qui suivirent l'invasion blemmye de 260, car ce n'est qu'à ce moment que la dédicace a pu être cassée. Tôd était donc encore ville de garnison dans la seconde moitié du III^e siècle ap. J.-C.; à l'extrême fin du IV^e siècle, il y a une forte garnison à Hermunthis (Erment), la *legio secunda Valentiniana* ⁽²⁾, alors que Tôd n'en a plus sans qu'on puisse dire ni quand exactement ni comment s'opéra le changement.

INV. 2485 (voir pl. I).

Trésor de 14 monnaies d'or, trouvé dans un petit vase, à 0 m. 50 au-dessus de l'avant-dernier sphinx nord. L'une est nettement postérieure et assez mal conservée, avec, au droit, la tête diadémée de Justinien (D N JUSTINIANUS PP AUG) et, au revers, une femme assise à droite avec VICTORIA AUGGG suivi du chrisme et CONOB. C'est le Justinien n° 19 de W. Wroth ⁽³⁾.

Les autres monnaies datent du règne simultané de Valentinien et Valens (364-375); ce sont des *aurei* de poids normal et dans un bon état de conservation. Onze ont été frappées pour la Monnaie d'Antioche et les deux autres pour celle de Nicomédie. Ces dernières avec sept pièces d'Antioche sont au nom de Valens (D N VALENS PF AUG et D N VALENS PERF AUG), le reste au nom de Valentinien (D N VALENTINIANUS PF AUG).

Elles portent toutes, au revers, un soldat debout à gauche, tenant le labarum de sa droite et regardant la victoire ailée et porteuse de couronne qu'il tient dans la main gauche. L'exergue est RESTITUTOR-REI PUBLICAE; il n'y a de variantes que pour la marque d'atelier et la forme du labarum. Pour le droit, outre les variantes dans la disposition des lettres du nom VALENS, il n'y a lieu de signaler que deux points : il est impossible de classer les physionomies des deux frères et, dans les monnaies de Nicomédie, le nœud

⁽¹⁾ Cf. DESSAU, III, 1, p. 500-501, et n° 2304; 2306; 2347; 2357 sqq. (ed. Seeck, p. 64; cf. p. 63).

⁽²⁾ *Catalogue of the Imperial Byzantine Coins in the British Museum*, 1908, p. 28.

⁽³⁾ *Notitia dignitatum*, Or. XXXI, 39

du diadème se termine par 3 grains, au lieu de 2 pour toutes celles d'Antioche.

L'étude la plus récente sur ces séries est celle de J. W. E. Pearce ⁽¹⁾ qui ne connaît pas encore la présence de certaines variantes dans les ateliers étudiés; nous les signalerons au cours du classement :

N ^{os} 1 :	Nicomédie 5	VALENS PF	SMN €
2 :	— 5	—	—

(les différences sont sensibles aux plis du manteau du droit. Les deux faces du n^o 1 correspondent exactement alors qu'elles sont renversées dans le n^o 2 comme c'est le cas pour toutes les autres pièces sauf le n^o 9).

3 :	Antioche 10 var. n ^o 1	VALEN-S	ANT Γ
4 :	— 10 var. n ^o 5	—	ANT Δ (manque dans Pearce)
5 :	— 10 var. n ^o 5	—	ANT ⚡ (manque dans Pearce)
6 :	— 10 var. n ^o 10	VALENTINI-ANUS	ANT Η.
7 :	— 10 var. n ^o 10	—	ANT Ι.
8 :	— 10 var. n ^o 10	—	ANT Ι.

(La similitude du revers dans ces deux monnaies est remarquable et il semblerait que certains détails de gravure étaient déjà usés lors de la frappe. Les droits bien que très ressemblants n'ont toutefois pas été frappés avec la même matrice).

9 :	Antioche 10 var. n ^o 15	VALENS PF	.ANT Δ. (manque dans Pearce)
10 :	— 10 var. n ^o 15	—	.ANT €. (manque dans Pearce)
11 :	— 10 var. n ^o 15	—	.ANT Ζ. (manque dans Pearce)
12 :	— 10 var. n ^o 18	—	ANT € *
13 :	— 10 var. n ^o 21	VALENTINI-ANUS	* ANT Δ * (avec croix dans le champ gauche)

⁽¹⁾ *The roman coinage from A. D. 364 to 423*, reprinted from the *Numismatic circular* 1931-1933 for private circulation only (Spink and Son, Londres, 1933). J'ai pu con-

sulter cette brochure au cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale, grâce à l'amabilité du regretté Le Gentilhomme.

Signalons que la forme du tissu du labarum diffère assez sensiblement dans ces monnaies et que les branches des croix sont parfois terminées par une petite barre verticale (voir planche). L'enfouissement de ces monnaies sous Justinien ou même plus tard souligne la valeur qui s'attachait alors à des monnaies vieilles de près de deux siècles mais de meilleur aloi.

M. Baraize a trouvé à Ashmounein, peu avant la guerre, un trésor de pièces d'or du iv^e siècle ; il y en avait au moins 45 qui sont entrées au Musée du Caire (Livre d'entrée n^{os} 87195 et suivants) d'où elles ont été envoyées à celui d'Alexandrie. Le détail en est : 1 monnaie de Constantin, 22 de Constance, 2 de Jovien et 20 de Valens et de Valentinien. Sur les 8 monnaies de Valens au type de la trouvaille de Tôd, il y en a 7 frappées au nom de la Monnaie d'Antioche et 1 de celle de Constantinople ; sur les 5 monnaies de Valentinien du même type, 4 portent la marque d'Antioche et 1 celle de Rome.



J. SCHWARTZ, *Inscriptions et objets de l'époque romaine et byzantine trouvés à Tôd.*

BIFAO 50 (1952), p. 89-98 Jacques Schwartz

Inscriptions et objets de l'époque romaine et byzantine, trouvés à Tôd [avec 1 planche].

© IFAO 2025

BIFAO en ligne

<https://www.ifao.egnet.net>